



## Charte Qualité

**Société Oc Events,  
l'agence événementielle de la région de Toulouse.**

### **Article 1. Conseils et informations**

- ✿ Mettre tout son professionnalisme et toutes ses compétences au service de ses clients, afin de les aider et de les conseiller, au mieux de leurs intérêts,

### **Article 2. Respect des engagements**

- ✿ Établir gratuitement et sans engagement des devis clairs, complets et sans ambiguïté ; tous les éléments nécessaires à la réalisation y sont systématiquement notés,
- ✿ Respecter toutes les conditions de réalisation prévues sur le devis. En cas d'imprévu ou de force majeure, toutes les dispositions nécessaires sont prises pour minimiser les modifications ou le retard entraîné et le client est prévenu au plus tôt,
- ✿ Faire preuve de transparence,

### **Article 3. Confidentialité**

- ✿ Respecter les obligations qui encadrent la mise en œuvre des fichiers ou des traitements de données à caractère personnel,
- ✿ Ne pas diffuser ou conserver en dehors de délais raisonnables les fichiers déposés sur les espaces personnels de son site,

### **Article 4. Prestations**

- ✿ Fournir des prestations de qualité,
- ✿ Faire systématiquement un contrôle de compétence préalable pour tous ses prestataires extérieurs,
- ✿ Respecter scrupuleusement les dispositions de la loi en matière de responsabilité civile et professionnelle.